Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds

# Fonds de marché monétaire canadien AGF

31 mars 2024



# Analyse du rendement par la direction

La présente analyse du rendement par la direction expose l'opinion de l'équipe de gestion de portefeuille sur les facteurs et les événements importants qui ont une incidence sur le rendement et les perspectives du Fonds.

#### Résultats

Pour le semestre clos le 31 mars 2024, le rendement des parts de série OPC du Fonds de marché monétaire canadien AGF (le « Fonds ») s'est établi à 1,7 % (après déduction des charges), tandis que l'indice Bloomberg – Bons du Trésor canadiens 1 à 3 mois a affiché un résultat de 2,5 %. Le rendement des autres séries est presque identique à celui des parts de série OPC, à quelques différences près dans la structure des frais. Pour de plus amples informations sur ces séries, voir la rubrique « Rendement passé ».

Le Fonds a été à la traîne de l'indice Bloomberg – Bons du Trésor canadiens 1 à 3 mois. Il a conservé des placements en instruments du marché monétaire garantis par des institutions financières canadiennes, qui ont été légèrement dépassés par l'indice de référence, et son échéance moyenne est demeurée inférieure à celle de l'indice de référence. La courte duration du Fonds a nui à la performance, car les titres à revenu fixe ont rebondi au dernier trimestre de 2023. La duration est la mesure de la sensibilité du portefeuille aux variations des taux d'intérêt. Vers la fin de 2023, le Fonds a allongé le terme à courir moyen de ses placements, car il anticipait une réduction de taux de la Banque du Canada (BdC) en 2024.

Le Fonds a enregistré des rachats nets d'environ 11 M\$ au cours de la période, comparativement à des rachats nets d'environ 9 M\$ au cours de la période précédente. Selon le gestionnaire de portefeuille, cette variation des rachats n'a pas eu d'incidence importante sur le rendement du Fonds ni sur sa capacité à mettre en œuvre sa stratégie de placement.

Le total des charges avant retenues d'impôts étrangers, commissions de courtage et autres coûts de transactions varie d'une période à l'autre essentiellement en raison de la variation de la valeur liquidative moyenne [voir la note explicative 1 a)] et de l'activité des investisseurs (par exemple, le nombre de comptes et d'opérations). La diminution des frais de gestion a compté pour la plus grande partie de la baisse des charges de la période comparativement à la période précédente, en raison d'une baisse des valeurs liquidatives moyennes. Les droits de garde ont diminué en raison d'une baisse de la valeur de marché du portefeuille. Les autres charges sont demeurées relativement stables au cours des périodes.

## Événements récents

Au cours de la période, l'économie mondiale a encore fait preuve de résilience, les marchés financiers ayant enregistré des rendements positifs. Ces résultats s'expliquent par l'incidence de plusieurs variables économiques, des tensions géopolitiques et par les politiques monétaires des banques centrales. Le taux d'inflation a globalement ralenti, en glissement annuel, dans les marchés développés et les marchés émergents, mais des inquiétudes selon lesquelles l'inflation allait rester pour un certain temps au niveau actuel ont émergé au cours des derniers mois. Ces inquiétudes ont incité les banques centrales des marchés développés à retarder les baisses de taux prévues en 2024, le temps de recueillir les données nécessaires pour justifier de telles baisses. En mars 2024, la BdC a laissé son taux directeur inchangé à 5,0 % pour une cinquième réunion consécutive et a réitéré son engagement à maintenir sa politique de resserrement quantitatif jusqu'à ce que l'inflation sous-jacente ralentisse de manière durable. L'inflation des prix à la consommation au Canada s'est établie à 2,8 % en février 2024, soit un léger recul par rapport au chiffre de 2,9 % relevé pour le mois précédent. Il s'agit du niveau le plus bas atteint depuis juin 2023.

Au cours du dernier trimestre de 2023, l'économie canadienne a progressé de 0,2 %, après s'être contractée au trimestre précédent. La banque centrale est encore préoccupée par le taux d'inflation annuel, même si celui-ci est descendu à 2,8 % en février 2024. À la plus récente réunion de la banque centrale, en mars 2024, les décideurs ont réitéré qu'ils n'allaient pas hésiter à remonter les taux d'intérêt si l'inflation reprenait de la vigueur de manière inattendue, mais il ne s'agit pas de leur scénario de base. Le taux de chômage a nettement augmenté en mars 2024 pour atteindre un niveau inégalé depuis 2022, ce qui constitue un effet décalé des hausses de taux d'intérêt.

La faible croissance de l'économie canadienne pendant la majeure partie de 2023 et les progrès récemment enregistrés quant à l'inflation pourraient inciter la BdC à réduire progressivement ses taux en 2024. De plus, de nombreux prêts hypothécaires devront être renouvelés à taux plus élevé cette année, ce qui pénalisera des consommateurs déjà accablés. La courbe des taux demeure toutefois inversée au Canada. Cette situation offre un profil risque-rendement n'incitant pas à allonger la duration des titres canadiens par rapport à ceux des autres pays développés, dans un contexte marqué par des anticipations de réductions de taux dans les mois à venir. La volatilité pourrait persister en raison des variations dans le rapport entre la croissance et l'inflation, et les prix de l'énergie et des produits de base devraient être le moteur de ces fluctuations au cours des prochains mois.

#### Opérations avec des parties liées

Placements AGF Inc. (« PAGF ») est le gestionnaire (le « gestionnaire ») et le fiduciaire du Fonds. En vertu du contrat de gestion conclu avec le Fonds, PAGF est responsable des affaires courantes du Fonds. PAGF agit également à titre de gestionnaire de placements (de portefeuille) et est donc responsable de la gestion du portefeuille de placements du Fonds. Aux termes du contrat de gestion, le Fonds (sauf pour les parts de séries I, O, Q et W, le cas échéant) paie des frais de gestion qui sont calculés selon la valeur liquidative de chaque série. Le Fonds a payé des frais de gestion d'environ 511 000 \$ pendant le semestre clos le 31 mars 2024.

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants de nature financière, mais non les états financiers intermédiaires ou annuels du fonds de placement. Vous pouvez obtenir une copie gratuite des états financiers intermédiaires ou annuels sur demande en téléphonant au 1800 267-7630, en nous écrivant à Placements AGF Inc., a/s du Service à la clientèle, CIBC SQUARE, Tower One, 81, rue Bay, bureau 4000, Toronto (Ontario) Canada M5J 0G1 ou en visitant notre site Web à www.agf.com ou celui de SEDAR+ à www.sedarplus.ca.

Les porteurs de titres peuvent également obtenir, par l'une des méthodes ci-dessus, les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle du fonds.

PAGF assume certaines charges d'exploitation liées aux services des agents chargés de la tenue des registres et des transferts et, en contrepartie, des frais d'administration à taux fixe sont imputés aux parts de séries OPC, F, FV, I, T et V du Fonds, le cas échéant. Les frais d'administration sont calculés selon un pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative de la série, comme il est indiqué dans le prospectus le plus récent. Le Fonds a payé des frais d'administration d'environ 229 000 \$ pendant le semestre clos le 31 mars 2024.

PAGF est une filiale en propriété exclusive indirecte de La Société de Gestion AGF Limitée.

#### Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

Ce rapport peut contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds, notamment sa stratégie, son rendement prévu et sa situation. Les énoncés prospectifs comprennent des déclarations de nature prévisionnelle qui dépendent d'événements futurs, ou des termes tels que « prévoir », « anticiper », « compter », « planifier », « croire », « estimer » ou des versions négatives correspondantes et autres expressions semblables.

De plus, tout énoncé portant sur le rendement, les stratégies et les perspectives ou sur des mesures pouvant être prises à l'avenir par le Fonds constitue aussi un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs reposent sur les attentes actuelles et sur les projections d'événements futurs et sont intrinsèquement assujettis, entre autres, aux risques, aux incertitudes et aux hypothèses portant sur le Fonds et sur les facteurs économiques.

Les énoncés prospectifs sont, de par leur nature, fondés sur de nombreuses hypothèses, entre autres : i) le Fonds peut attirer des investisseurs et les retenir, et dispose d'un actif géré suffisant pour mettre en œuvre ses stratégies de placement, ii) les stratégies de placement produiront les résultats escomptés par le gestionnaire de portefeuille et iii) les réactions et la performance des marchés seront compatibles avec les stratégies de placement. Bien que les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport soient fondés sur des hypothèses jugées raisonnables par le gestionnaire de portefeuille, celui-ci ne peut garantir que les résultats obtenus seront conformes à ces énoncés.

Les énoncés prospectifs ne sont pas une garantie du rendement futur, et les événements et les résultats réels pourraient différer grandement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs faits par le Fonds. De nombreux facteurs importants pourraient contribuer à ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions de marché en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et les taux de change, les marchés des actions et les marchés financiers mondiaux, la concurrence, l'impôt, les modifications de la réglementation gouvernementale, les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues, les changements technologiques, la cybersécurité, les conséquences éventuelles d'une guerre ou de l'activité terroriste, l'éclosion d'une maladie qui nuirait aux économies locale, nationale ou internationale (comme la COVID-19), les catastrophes naturelles, des perturbations dont feraient l'objet des infrastructures publiques, dont celles des

transports, des communications et des réseaux d'électricité ou d'aqueduc, ou d'autres événements catastrophiques.

Nous soulignons que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Nous vous encourageons à examiner attentivement ces facteurs et d'autres avant de prendre une décision de placement et vous conseillons vivement de ne pas vous fier indûment aux énoncés prospectifs. De plus, veuillez prendre note que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs pour tenir compte d'une nouvelle information, d'événements futurs ou d'autres éléments avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

## Faits saillants financiers

Les tableaux ci-après présentent les principales données financières du Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre les résultats du semestre clos le 31 mars 2024 et des cinq derniers exercices, le cas échéant.

# Parts de série OPC – actif net par part<sup>1)</sup>

Pour les périodes closes les	31 mars 2024 (\$)	30 sept. 2023 (\$)	30 sept. 2022 (\$)	30 sept. 2021 (\$)	30 sept. 2020 (\$)	30 sept. 2019 (\$)
Actif net à l'ouverture de la période <sup>1)</sup> Augmentation (diminution) liée aux activités :	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
Total des revenus	0,25	0,44	0,10	0,02	0,09	0,18
Total des charges	(0,08)	(0,16)	(0,10)	(0,02)	(0,09)	(0,16)
Gains (pertes) réalisés	-	-	-	-	-	-
Gains (pertes) latents	-	-	-	-	-	-
Augmentation (diminution) totale						
liée aux activités <sup>2)</sup>	0,17	0,28	0,00	0,00	0,00	0,02
Distributions:						
Revenus (hors dividendes)	(0,17)	(0,28)	(0,00)	(0,00)	(0,01)	(0,02)
Dividendes	-	-	-	-	-	-
Gains en capital	-	-	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-	-	-
Distributions annuelles totales <sup>3)</sup> Actif net à la clôture de la période <sup>4)</sup>	(0,17) 10,00	(0,28) 10,00	(0,00) 10,00	(0,00) 10,00	(0,01) 10,00	(0,02) 10,00

#### Parts de série OPC – ratios et données supplémentaires<sup>1)</sup>

Pour les périodes closes les	31 mars 2024	30 sept. 2023	30 sept. 2022	30 sept. 2021	30 sept. 2020	30 sept. 2019
Valeur liquidative totale (en milliers de \$)	99 387	112 323	132 220	123 289	154 435	103 852
Nombre de parts en circulation (en milliers)	9 936	11 231	13 222	12 329	15 443	10 385
Ratio des frais de gestion <sup>5)</sup>	1,65 %	1,65 %	1,00 %	0,16 %	0,91%	1,65 %
Ratio des frais de gestion avant les abandons						
ou absorptions <sup>6)</sup>	1,71 %	1,69 %	1,69 %	1,70 %	1,69 %	1,73 %
Ratio des frais d'opérations <sup>7)</sup>	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Taux de rotation du portefeuille <sup>8)</sup>	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
Valeur liquidative par part	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00

## Parts de série F – actif net par part1)

Pour les périodes closes les	31 mars 2024 (\$)	30 sept. 2023 (\$)	30 sept. 2022 (\$)	30 sept. 2021 (\$)	30 sept. 2020 (\$)	30 sept. 2019 (\$)
Actif net à l'ouverture de la période <sup>1)</sup> Augmentation (diminution) liée aux activités :	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
Total des revenus	0,26	0,45	0,13	0,02	0,07	0,18
Total des charges	(0,05)	(0,10)	(0,09)	(0,02)	(0,06)	(0,11)
Gains (pertes) réalisés	-	-	-	-	-	-
Gains (pertes) latents	-	-	-	-	-	-
Augmentation (diminution) totale						
liée aux activités <sup>2)</sup>	0,21	0,35	0,04	0,00	0,01	0,07
Distributions:						
Revenus (hors dividendes)	(0,21)	(0,35)	(0,03)	(0,00)	(0,03)	(0,07)
Dividendes	-	-	-	-	-	-
Gains en capital	-	-	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-	-	-
Distributions annuelles totales <sup>3)</sup> Actif net à la clôture de la période <sup>4)</sup>	(0,21) 10,00	(0,35) 10,00	(0,03) 10,00	(0,00) 10,00	(0,03) 10,00	(0,07) 10,00

## Parts de série F – ratios et données supplémentaires<sup>1)</sup>

Pour les périodes closes les	31 mars 2024	30 sept. 2023	30 sept. 2022	30 sept. 2021	30 sept. 2020	30 sept. 2019
Valeur liquidative totale (en milliers de \$)	6 733	6 426	5 485	2 098	2 574	843
Nombre de parts en circulation (en milliers)	673	643	549	210	257	84
Ratio des frais de gestion <sup>5)</sup>	0,95 %	0,93 %	0,93 %	0,17 %	0,60 %	1,10 %
Ratio des frais de gestion avant les abandons						
ou absorptions <sup>6)</sup>	0,95 %	0,93 %	1,01 %	1,10 %	1,06 %	1,47 %
Ratio des frais d'opérations <sup>7)</sup>	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Taux de rotation du portefeuille <sup>8)</sup>	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
Valeur liquidative par part	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00

### Parts de série O – actif net par part<sup>1)</sup>

Pour les périodes closes les	31 mars 2024 (\$)	30 sept. 2023 (\$)	30 sept. 2022 (\$)	30 sept. 2021 (\$)	30 sept. 2020 (\$)	30 sept. 2019 (\$)
Actif net à l'ouverture de la période <sup>1)</sup> Augmentation (diminution) liée aux activités :	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
Total des revenus	0,25	0,45	0,11	0,02	0,10	0,18
Total des charges	-	-	-	-	-	-
Gains (pertes) réalisés	-	-	-	-	-	-
Gains (pertes) latents	-	-	-	-	-	-
Augmentation (diminution) totale liée aux activités <sup>2)</sup>	0,25	0,45	0,11	0,02	0,10	0,18
Distributions:						
Revenus (hors dividendes)	(0,25)	(0,45)	(0,10)	(0,02)	(0,11)	(0,18)
Dividendes	-	-	-	-	-	-
Gains en capital	-	-	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-	-	-
Distributions annuelles totales <sup>3)</sup> Actif net à la clôture de la période <sup>4)</sup>	(0,25) 10,00	(0,45) 10,00	(0,10) 10,00	(0,02) 10,00	(0,11) 10,00	(0,18) 10,00

### Parts de série O – ratios et données supplémentaires<sup>1)</sup>

Pour les périodes closes les	31 mars 2024	30 sept. 2023	30 sept. 2022	30 sept. 2021	30 sept. 2020	30 sept. 2019
Valeur liquidative totale (en milliers de \$)	5 143	3 701	2 972	2 872	3 325	2 654
Nombre de parts en circulation (en milliers)	514	370	297	287	333	265
Ratio des frais de gestion <sup>5)</sup> Ratio des frais de gestion avant les abandons	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
ou absorptions <sup>6)</sup>	0.23 %	0.25 %	0.31 %	0.29 %	0.28 %	0.35 %
Ratio des frais d'opérations <sup>7)</sup>	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Taux de rotation du portefeuille <sup>8)</sup>	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
Valeur liquidative par part	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00

#### **Notes explicatives**

- 1) a) Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Fonds. Selon les Normes internationales d'information financière (IFRS), les placements qui sont négociés sur un marché actif sont généralement évalués au cours de clôture, qui est compris dans l'écart acheteur-vendeur et qui reflète le mieux la juste valeur. Par conséquent, l'actif net par part présenté dans les états financiers (l'« actif net ») ne diffère pas de la valeur liquidative par part calculée aux fins d'établissement des prix (la « valeur liquidative »).
  - b) Les dates d'entrée en activité des séries du Fonds, soit les dates à compter desquelles les investisseurs ont pu acheter les titres d'une série, sont présentées ci-après.

Parts de série OPC
Parts de série F
Parts de série F
Décembre 1975
Janvier 2000
Parts de série O
Septembre 2014

- c) Le 28 juin 2019, le Portefeuille de marché monétaire Harmony a fusionné avec le Fonds. Les données financières du Fonds comprennent les résultats du Portefeuille de marché monétaire Harmony à partir de la date de fusion.
- 2) L'actif net et les distributions sont fondés sur le nombre réel de parts en circulation à la date appropriée. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fondée sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation durant la période.
- 3) Les distributions sont versées en trésorerie et/ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds. Le calcul des distributions par part ne prend pas en compte les distributions sur frais de gestion, le cas échéant (voir la note 5 ci-après). La détermination des distributions s'appuie sur l'estimation par la direction du revenu réel de l'exercice.
- 4) Cette information ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part à l'ouverture et à la clôture de la période.
- 5) Le ratio des frais de gestion (RFG) d'une série donnée est calculé, conformément au Règlement 81-106, d'après le total des charges du Fonds attribuées à cette série (y compris la taxe de vente harmonisée, la taxe sur les produits et services et les intérêts, sauf les retenues d'impôts étrangers, les commissions de courtage et les autres coûts de transactions), et exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne de la série pour la période. Le RFG des nouvelles séries lancées au cours de la période est annualisé à partir de la date du premier achat externe.

PAGF peut réduire les frais de gestion réels pour certains porteurs de parts en réduisant les frais de gestion qu'elle exige du Fonds et en demandant au Fonds de verser à ces porteurs de parts des distributions d'un montant égal à cette réduction. Le RFG ne prend cependant pas en considération la réduction des frais de gestion attribuable à ces distributions aux porteurs de parts.

Au 31 mars 2023, le RFG des parts de série OPC et de série F avant et après les renonciations ou absorptions pour la période close le 30 septembre 2021 a été modifié, car le chiffre présenté pour ces périodes était erroné.

6) PAGF a renoncé à certaines charges ou a absorbé d'autres charges qui auraient été autrement exigibles du Fonds. Le montant des charges abandonnées ou absorbées est

- déterminé annuellement pour chaque série par PAGF, qui peut cesser les abandons et les absorptions en tout temps.
- 7) Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions de courtage et des autres coûts de transactions exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne pour la période.
- 8) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en placement du Fonds. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé au cours d'un exercice, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Le taux de rotation du portefeuille est calculé selon le coût cumulatif des achats ou le produit cumulatif des ventes, si celui-ci est inférieur, divisé par la valeur de marché moyenne des titres en portefeuille, à l'exclusion des placements à court terme.

# Frais de gestion

Le Fonds est géré par PAGF. Pour ses services de placement et de gestion, PAGF reçoit des honoraires de gestion mensuels, calculés quotidiennement selon la valeur liquidative de chaque série et payables mensuellement. Les frais de gestion relatifs aux parts de séries I, O, Q et W, le cas échéant, relèvent d'une entente directe entre le gestionnaire et les investisseurs et ne constituent pas des charges pour le Fonds. PAGF utilise ces frais de gestion pour payer les commissions de vente et de suivi aux courtiers inscrits relativement à la distribution des parts du Fonds ainsi qu'aux conseils en placement, et les frais d'administration générale, comme les coûts indirects, les salaires, les loyers, les frais juridiques et les frais de comptabilité engagés par PAGF en tant que gestionnaire.

		En pource	ntage des frais de gestion
	Taux annuel		Administration générale et conseils en placement
Parts de série OPC	1,00 %	0,12 %	99,88 %
Parts de série F	0,50 %	_	100,00 %

# Rendement passé\*

L'information sur le rendement présentée ci-après est fondée sur l'hypothèse que les distributions du Fonds ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels du Fonds. Cette information ne tient pas compte des ventes, des rachats, des distributions ou des charges optionnelles qui auraient fait diminuer les rendements ou la performance. Les rendements passés du Fonds ne sont pas nécessairement indicatifs de ses résultats futurs.

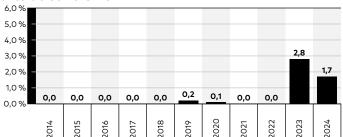
PAGF a pour politique de ne présenter les taux de rendement que pour les séries qui existent depuis plus d'un an. La date d'entrée en activité aux fins du calcul du rendement de chaque série correspond à la date du premier achat des titres de cette série, compte non tenu de la mise de fonds initiale. Au cours de la période de 10 ans close le 30 septembre 2023, certains autres fonds ayant des objectifs de placement similaires ont fusionné avec le Fonds. En général, dans le cas des fusions de fonds, le fonds maintenu est considéré comme un nouveau fonds aux fins du calcul des taux de rendement et, par conséquent, les taux de rendement n'ont pas été présentés pour la période de la fusion ni pour les périodes précédentes. Toutefois, la fusion du Portefeuille de marché monétaire Harmony avec le Fonds [voir la note explicative 1 c)] n'a pas consisté en un changement important pour le Fonds et n'a donc eu aucune incidence sur sa capacité à maintenir son rendement historique.

Tous les taux de rendement sont calculés selon la valeur liquidative.

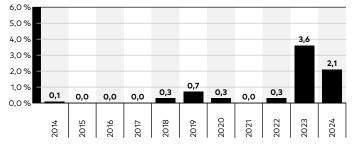
#### Rendements annuels

Les graphiques à barres ci-après présentent le rendement annuel du Fonds pour chacun des 10 derniers exercices jusqu'au 30 septembre 2023 (et le rendement intermédiaire pour le semestre clos le 31 mars 2024), le cas échéant, et font ressortir la variation du rendement du Fonds d'un exercice à l'autre. Les graphiques indiquent, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation à la hausse ou à la baisse, au dernier jour de chaque période, d'un placement effectué le premier jour de la période.

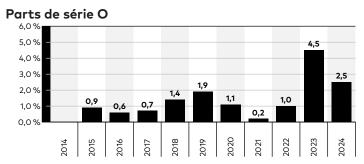
#### Parts de série OPC



#### Parts de série F



Les taux de rendement indiqués représentent les rendements historiques. Ils comprennent les variations de valeur des titres et le réinvestissement de toutes les distributions et ne tiennent pas compte des ventes, des rachats, des distributions ou des charges optionnelles qui auraient fait diminuer les rendements ou la performance. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur change fréquemment et leur rendement passé ne se reproduira pas nécessairement.



Le rendement pour 2015 correspond aux résultats de la période comprise entre le 3 octobre 2014 et le 30 septembre 2015.

# Aperçu du portefeuille Au 31 mars 2024

Les tableaux ci-après présentent les principales catégories du portefeuille et les principaux placements (jusqu'à 25) du Fonds à la clôture de la période. L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations en cours du Fonds. La prochaine mise à jour trimestrielle sera incluse dans la divulgation trimestrielle du portefeuille en date du 30 juin 2024.

Portefeuille par secteur	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
Bons du Trésor	58,8
Acceptations bancaires	29,0
Dépôts à court terme	9,7
Obligations de sociétés	1,6
Autres actifs (passifs) nets	0,9

Portefeuille par notation <sup>™</sup>	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
AAA	22,8
AA	7,4
A	68,9

Principaux placements	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
Province d'Ontario**	29,8
Gouvernement du Canada**	22,8
Compagnie Trust CIBC Mellon**	9,7
La Banque de Nouvelle-Écosse**	7,5
Banque de Montréal**	6,3
Banque Canadienne Impériale de Commerce**	6,0
Banque Royale du Canada**	5,6
La Banque Toronto-Dominion**	5,2
Province de Québec**	4,0
Province d'Alberta**	2,2
Valeur liquidative totale (en milliers de dollars)	111 263

Les notations sont fournies par Standard & Poor's ou Dominion Bond Rating Service. Lorsqu'un titre a reçu plusieurs notes, la note la plus basse est

Instruments de créance



Pour plus de renseignements, communiquez avec votre conseiller en placement ou :

## Placements AGF Inc.

Site Web: AGF.com

CIBC SQUARE, Tower One 81, rue Bay, bureau 4000 Toronto (Ontario) M5J 0G1 Sans frais: 1800 267-7630

Les titres des fonds sont placés et vendus aux États-Unis seulement sur la foi de dispenses d'inscription. Aucune autorité en valeurs mobilières ne s'est prononcée sur la qualité des titres qui font l'objet des présentes. Quiconque donne à entendre le contraire commet une infraction.